



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Affaire suivie par : Stéphanie HUDE

Tél : 02 72 74 71 22

Mél : sral-agrements-phyto.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Réf : BC / SH - 2022 - 008

Objet : Agrément des conseillers, distributeurs et applicateurs de produits phytopharmaceutiques

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, LE CONSEIL, ET L'APPLICATION EN
PRESTATION DE SERVICE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- Articles L. 254-1, L. 254-2, L.254-3, R.254-15 à R.254-18 du code rural et de la pêche maritime relatifs au conseil, à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits phytopharmaceutiques

l'organisme SAS VITA CONSULT
siret 451 335 020 00025

domicilié 19 Rue du Pré Neuf
ZA du Pré Neuf
44190 GORGES

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **PL01758**

pour effectuer son(es) activité(s) :

**- de conseil spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques -
Indépendance élargie**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à NANTES, le 04 janvier 2022

Po/Le Chef du Service régional de l'alimentation,
L'Adjoint au Chef de service,

Bertrand CHIRON

Cette édition annule et remplace celle du 27 octobre 2014